



FT MMOBILIER

EURL au capital de 8 000 € - RCS VESOUL 485 243 745

Siège social : 24rue Georges Genoux 70 000 VESOUL

Tél : 03 84 96 90 90 - E-mail : vesoul@laforet.com

Honoraires de transaction

Ventes – Barème à compter du 1^{er} avril 2017 (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

<i>Prix de Vente</i>	<i>Commission TTC</i>	<i>Commission HT arrondie</i>	<i>Prix de Vente</i>	<i>Commission TTC</i>	<i>Commission HT arrondie</i>
Jusqu'à 39 999 €	4 500 €	3 750 €	140 000 € à 149 999 €	12 000 €	10 000 €
40 000 € à 49 999 €	5 000 €	4 166 €	150 000 € à 159 999 €	12 500 €	10 417 €
50 000 € à 59 999 €	6 000 €	5 000 €	160 000 € à 169 999 €	13 000 €	10 834 €
60 000 € à 69 999 €	6 500 €	5 417 €	170 000 € à 179 999 €	13 500 €	11 250 €
70 000 € à 79 999 €	7 400 €	6 167 €	180 000 € à 199 999 €	14 000 €	11 667 €
80 000 € à 89 999 €	8 300 €	6 917 €	200 000 € à 219 999 €	14 500 €	12 083 €
90 000 € à 99 999 €	9 000 €	7 500 €	220 000 € à 239 999 €	15 000 €	12 500 €
100 000 € à 109 999 €	9 500 €	7 917 €	240 000 € à 259 999 €	16 000 €	13 334 €
110 000 € à 119 999 €	10 000 €	8 334 €	260 000 € à 279 999 €	17 000 €	14 167 €
120 000 € à 129 999 €	11 000 €	9 167 €	280 000 € à 300 000 €	18 000 €	15 000 €
130 000 € à 139 999 €	11 500 €	9 584 €	Supérieur à 300 000 €	6,00 %	5,00 %

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce

***Cas particuliers honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires pour les baux d'habitations ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 et les locations meublées :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 € TTC / m2 de surface habitable à la charge du locataire et 8 € TTC / m2 de surface habitable à la charge du bailleur**
- **Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC / m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC / m2 de surface habitable à la charge du bailleur**

Il est ici précisé que la somme des honoraires est plafonnée à un mois de loyer hors charges à la charge du locataire comme à la charge du bailleur.

Locations professionnelles

- **Loyer inférieur à 6 000 € HT et HC annuel : 15 % H.T. du loyer annuel H.T. et H.C. soit 18% TTC du loyer annuel HT HC à la charge du preneur.**
- **Au-delà : 10 % H.T. du loyer annuel H.T. et H.C. soit 12% TTC du loyer annuel HT HC à la charge du preneur.**

Avis de valeur

- **200 € TTC soit 166,67 € HT**